

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2010

Présents : Jean-Louis RICHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Christiane PESSEY-DEBULLE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Corinne GOBBER, Alain MARCHISIO.

Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation compte-rendu de la dernière séance
- 2) Demandes d'urbanisme
- 3) Diagnostic accessibilité voirie et espaces publics

- 4) Marché réseau d'eau
- 5) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu du 26 août 2010	Avis favorable	
2	Demandes d'urbanisme	Avis favorable pour la DP 2010/17. Avis favorable pour la DP 2010/18 : une maison d'habitation se trouve à plus 50 mètres. Avis favorable pour le PC 2010/11. CU 2010/32 : d'abord parcelle n° 1304. CU 2010/33 : pas d'accès. CU 2010/34 : ferme à moins de 100 mètres.	
4	Choix de l'entreprise, suite à la consultation, pour les travaux sur le réseau d'eau La Bottière-Chef-Lieu.	Sortie de Nicole BERNARD-BERNARDET Avis favorable pour le groupement GALLAY TP et SARL BEBER TP pour un montant H.T. 436774,60 €.	
5 a)	Nomination d'un délégué au pôle d'excellence rurale.	Avis favorable pour Bruno GUIDON.	
5 b)	Taxe d'habitation : mise en place des abattements suite à la suppression de la part de la taxe d'habitation du Département	Maintien des mêmes abattements que les années antérieures.	
5 c)	Demande d'occupation du domaine public pour un camion pizza	Avis favorable sur le parking au Chef-Lieu, à la sortie du village, pour un montant de 3 € par soirée.	
5 d)	Présentation par la DDT d'un PLU et de sa mise en place	Avis favorable lors de la prochaine séance du Conseil Municipal le 21 octobre 2010.	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
5 f)	Encadrer le stationnement des parents d'élèves autour de l'école et sur la route départementale aux heures d'école	Le Maire	Rappelle les différents parkings existants sur le Chef-Lieu aux parents d'élèves	Par courrier	Le plus rapidement possible
5 h)	Plan d'alignement partiel route de la Lavanche	Le Maire	Recontacte le propriétaire qui n'a pas répondu	Par téléphone	Le plus rapidement possible

1. approbation du compte-rendu de la dernière séance

- Remarque sur l'interdiction de circulation aux poids lourds sur la voie communale n° 2 : problème le jour de la fête au village.
- Le nombre de matins sans enfants à la garderie péri scolaire de 7h00 à 7h30 était de 27 pour l'année scolaire 2009-2010.
- Est-il possible de déplacer le panneau limitant le tonnage sur la route du Sappey ?

3. Accessibilité aux espaces publics

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du pré-diagnostic réalisé par la DDT sur les espaces publics de la commune.

L'étude porte sur le Chef-Lieu et sur le Col du Marais.

Des travaux sont préconisés.

4. Marchés réseau d'eau

L'ouverture des plis a eu lieu le 7 septembre. Profils étude a ensuite analysé les offres et le choix définitif s'est fait le 23 septembre.

2 critères pour le choix : 50 % le prix et 50 % des critères techniques (11 questions).

L'estimation est de 604000 € H.T. Le marché est attribué à Gallay Tp et Beber TP pour un montant de 436774,60 €.

La consultation pour le coordinateur SPS est en cours.

5. Informations et questions diverses

a) Pôle d'Excellence Rurale

Projet porté par la CCVT comportant deux actions pour environ 450000 € sur 3 ans.

Le projet est subventionné par la Région, la CCVT, l'Etat et le Département.

c) Demande d'occupation du domaine public

Quelques conditions :

- Laisser l'emplacement propre.
- Se mettre vers l'entrée du parking.
- Faire attention aux nuisances sonores.

d) PLU

Suite à la parution des décrets du Grenelle 2 de l'environnement et aux projets en cours sur la commune, il apparaît nécessaire de réfléchir sur l'opportunité de réaliser ou non un PLU.

e) CCVT

- A été instaurée une participation à l'activité ski des jeunes de la Communauté de Communes. Un forfait saison pour les stations de Merdassier, la Croix Fry et le Grand Bornand a été négocié à 182 €.

Les familles participent à hauteur de 142 €, le reste étant à la charge des communes.

Condition : un des deux parents doit vivre sur le territoire de la CCVT de façon permanente.

La station de Saint-Jean de Sixt propose un forfait saison à 40 €.

Objectif : ouvrir d'autres équipements sportifs.

f) Visite de la commission sécurité de l'école

Une des préconisations de la commission est la réfection complète de l'électricité.

g) Praz d'zeures

Dans les travaux à réaliser, il y a l'ancrage du câble. Une visite sur le terrain est prévue le 5 octobre à 14h00.

Une autre demande est la possibilité d'avoir un moteur de secours.

h) Alignement partiel de la voie communale de la Lavanche

Les différents propriétaires ont été contactés et ont eu le plan proposé par le géomètre. Deux ont répondu favorablement.

i) Régularisation foncière de la Combe.

Une demande d'estimation auprès de France Domaine a été faite.

j) Bilan Maison de la Pomme

Augmentation de 32 % de la fréquentation depuis 2009.

k) Questions

- endroit enrobé vers la déchetterie pour l'Association des Vergers.

- refaire des accotements là où les enrobés ont été faits.